

**Compte rendu
du
conseil municipal du 30 juin 2017**

LISTE DES PRESENTS 18		PROCURATIONS 5
T. CERRI	D. DUPERRY	R. LASMIER à J.C. STYLE
F. VERDELLET	N. LANDRÉ	B. ROUGET à B. ENGLARO
V.EVRARD	V. KLIKAS	S. TESSIER à D. DUPERRY
J.C. STYLE	C. LONGUEVILLE	S. LE BOURHIS à C. ROULLIN
B. ENGLARO	N. WINISDOERFER	B. FÉROT à T. CERRI
A. RAMEAU	C. VILEYN	
M. GARROUSTE	C. DUTREY	
M. DEMARCHE	C. ROULLIN	
G. FONTAINE	G. BIETH	

Secrétaire de séance : madame Dorine DUPERRY désignée selon l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Pour la collectivité : monsieur Pailloux (DGS)

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 mai 2017

Adopté à l'unanimité.

2. Election des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Afin de désigner les délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établir le tableau des électeurs sénatoriaux, les conseils municipaux ont été convoqués par décret le vendredi 30 juin 2017.

VU le code électoral et notamment ses articles L.280 à L.2931, L.O 438.1 et suivants ;

VU le code général des collectivités territoriales et ses articles L2113-1 et suivants, L.2121-14 et suivants ;

VU le décret n°2017-1091 du 2 juin 2017 ;

VU la circulaire du ministère de l'intérieur INTA171722C du 12 juin 2017 ;

VU l'arrêté préfectoral DRCL-ELE-020 du 20 juin 2017 ;

CONSIDÉRANT le renouvellement des sénateurs en date du dimanche 24 septembre prochain ;

CONSIDÉRANT la nécessité de désigner sur une même liste les délégués municipaux et leurs suppléants; répartis de la manière suivante : 7 titulaires et 4 suppléants ;

CONSIDÉRANT l'appel à candidature lancé par monsieur le maire ;

CONSIDÉRANT l'obligation de respecter la parité ;

CONSIDÉRANT que l'élection des délégués et des suppléants a lieu simultanément sur une même liste ;

CONSIDÉRANT la mise en place d'un vote sans débat au scrutin secret ;

Le conseil municipal, à l'unanimité à :

- **PROCÉDÉ** à l'élection des conseillers et suppléants par un scrutin de liste, sans débat,
- **VALIDÉ** après le dépouillement, sous le contrôle du bureau électoral, la liste « pour Coupvray demain » des délégués et suppléants dans l'ordre de présentation ci-dessous:

Délégués :

N°1 - Thierry CERRI
N°2 - Brigitte ENGLARO
N° 3 - Michel GARROUSTE
N° 4 - Véronique EVRARD
N° 5 - Guy FONTAINE
N° 6 - Catherine ROULLIN
N° 7 - Guillaume BIETH

Suppléants :

N°1 - Jean-Claude STYLE
N°2 - Nathalie LANDRÉ
N°3 - Robert LASMIER
N°4 - Sylvia LE BOURHIS

3. Questions diverses

Monsieur le maire informe les élus de la démission de monsieur Chanzy du conseil municipal et de son remplacement par monsieur Clément Vileyn, suivant dans l'ordre du tableau.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19h45.

M. Thierry CERRI
Maire de Coupvray

